

# Ecole élémentaire Saint Martin – Ballancourt

## Compte rendu du 3ème Conseil d'école du 14 juin 2019

La séance s'est ouverte à 18h15.

Secrétaire de séance : Parents élus FCPE

Etaient présents :

- **Enseignants** : Mmes Laroulandie, Hourdeau, Besse, Chaigneau, Picard, Pelaez, Lenoble, Vandystadt, Arnaud, Mauger, Gout, Villenave, Duby
  - **Représentants de la mairie** : Mme Verlyck
  - **Représentants parents d'élèves APIB** : Mmes Chausson, Lahmiani, Perronet, Falies, Fajou, Veloso
  - **Représentants parents d'élèves FCPE** : Mmes Martin, Duffossey, Pereira, De Oliveira, Goudou
- Absents excusés : Mme Devif,

Mme Laroulandie accueille les participants pour ce dernier conseil d'école et ouvre la séance à 18h15. Les parents FCPE se portent volontaire pour rédiger le compte rendu.

### Procès-verbal du conseil d'école du 29 mars 19 :

Aucune remarque n'est apportée à ce compte-rendu, il est adopté dans son intégralité et signé par les représentants de parents.

### Bilan de l'année 2018 / 2019

- **Le taux d'absentéisme** de l'école cette année, arrêté au 31 mai est de 3.02 % (1.77 % en 2018) et se répartit ainsi par niveau :

CP : 2.89 %      CE1 : 2%      CE2 : 3.13 %      CM1 : 3.70 %      CM2 : 3.84 %

Un taux en augmentation cette année suite à une épidémie de grippe importante en janvier/février.

Mme Laroulandie, directrice, rappelle que seules les absences légitimées par l'éducation nationale sont valables. Certaines absences non justifiées ou sans motif précis ont fait l'objet de remontées d'absentéismes auprès de l'inspection. Les parents, dans ce cas, ont été avertis de cette procédure.

### Liaison CM2/6<sup>ème</sup>

La visite des CM2, au collège, a eu lieu une matinée. Les élèves ont pris une collation puis ont été divisés en groupe, l'un au CDI et l'autre pris en charge par la CPE où ils ont travaillé sur des questions. Un livret d'accueil leur a été remis.

Mme Michel, principale du collège de Ballancourt a organisé le 24 mai une porte ouverte avec différents ateliers destinée aux familles et aux futurs collégiens. Peu de familles se sont déplacées sur cette matinée.(environ 50 %)

Un conseil École-Collège s'est réuni le 6 et 7 juin , entre les enseignants de CM2, la direction du collège, les professeurs pour faire le bilan des actions menées et aider à établir les futures classes de 6<sup>ème</sup> en présentant les PPRE passerelles établies pour certains enfants (Programmes Personnalisés de Réussite Éducative pour les élèves fragiles et aux besoins spécifiques en CM2).

Le 14 juin les ambassadeurs de 6<sup>ème</sup> sont venus voir les CM2 à l'école Saint Martin et ont échangé sur l'année de 6<sup>ème</sup>.

Le 15 juin, les familles doivent rendre les dossiers au collègue.

Le 24 juin, les élèves de CM2 assisteront à un cours d'EPS dans l'enceinte du collège.

### ➤ Liaison GS/CP

Les élèves de Grande section de Saint Martin seront accueillis dans les classes de CP durant une matinée ou un après-midi par petits groupes. Ils visiteront l'école afin de se familiariser avec les lieux et participeront à un moment de classe ainsi qu'à un échange questions/réponses sur la classe de CP. La directrice de Croix Boissée est venue avec 3-4 futurs CP pour une visite de l'école.

Mme Laroulandie et Mme Hourdeau organiseront une réunion d'information générale le 20 juin sous forme d'un diaporama, suivi de la visite des locaux. Cette réunion ne se substitue pas à celle de rentrée organisée par l'enseignant de l'enfant.

### Stage de remise à niveau

Un stage est proposé à certains élèves de CM1 et CM2 en août du 26 au 29 août 2019, lieu non connu à ce jour. Les familles seront prévenues du lieu et horaires.

Ce dispositif est organisé par l'Éducation nationale avec 1 enseignant volontaire pour 6 à 8 élèves. Le stage est gratuit et permet de remédier à quelques difficultés des élèves.

### Bilan du 3<sup>ème</sup> trimestre

#### 1/ Les sorties :

- Des sorties ont été réalisées. La mairie a financé les transports par la caisse des écoles et la coopérative a pris en charge les entrées. Il a été demandé une participation aux familles pour aider à financer les entrées et les animations des journées (Chamarande et Futuroscope) .

2 CE2, CM1, CE1 → Visite des jardins de Versailles lors des journées « grandes eaux »

CM2 → Sortie au Futuroscope sur 2 jours. Un séjour qui s'est très bien passé avec de bon comportement, du beau temps et des accompagnateurs (parents) au top. Un diaporama est proposé aux familles en soirée à l'école.

- Un bilan positif pour l'action « école/cinéma », et espère pouvoir renouveler l'an prochain selon la programmation.

Un bémol a été mis sur les compagnies de car qui n'ont pas respecté les contrats et des chauffeurs manquant de professionnalisme (route non préparée, capacité de car non adéquate, ...). La FCPE demande à ce que l'on voit pour obtenir des avoirs sur les prestations non respectées.

#### 2/ Dernières dates à retenir

**15/06 Fête des écoles** : Ce moment festif rassemble toutes les écoles de la ville au stade municipal. Les classes participent avec des danses et des chants. → *Les parents sont cordialement invités.*

En amont, en mai, organisation de la tombola. Une bonne participation lors de la vente des carnets de tombola cette année. (11 carnets n'ont pas été rapportés, 79 % carnets vendus entiers (83 % n-1), 9 % (10 % n-1) quelques billets et 7 % rendus intégralement)

**18/06** : Certaines classes présenteront un spectacle à la Salle Salvi (2 CE2, CM1 et l'ensemble des élèves de CM2)

**Le livret scolaire unique (LSU)** sera envoyé aux alentours du 27 ou 28 juin 2019 au plus tard le 4 juillet. Les familles pourront avec leur identifiant se connecter sur [educonnect](#) pour visualiser le livret. Les familles n'ayant pas donné d'adresse mail ne pourront pas y avoir accès.

### **Projet d'école**

Un nouveau projet d'école sera rédigé au cours de la période 1 pour 1 an. Les axes prioritaires restent à définir précisément mais on s'oriente sur la lecture, le langage et un axe liaison parent/école.

#### ➤ **Autres info pour l'année 2019/2020**

Devrait être reconduit durant l'année :

- la journée de prévention destinée aux CM2 avec le concours de la CCVE,
- action « école et cinéma » selon la programmation proposée et selon les classes volontaires pour participer à ce dispositif.
- Réunions d'information de rentrée en septembre.
- La participation aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre selon les classes volontaires.

#### ➤ **Bilan coopérative scolaire**

Cette année la participation des familles a permis d'attribuer une allocation moyenne de 11€ euros par enfant. L'action en partenariat avec la maison d'édition *Lire, c'est partir* a très bien fonctionné. La participation des familles est essentielle dans toutes les actions proposées par l'école. Sans toutes ces actions, aucun projet organisé en faveur des élèves ne pourrait se faire.

La coopérative a permis de payer une séance de cinéma, les entrées et animations des sorties, des jeux de cour....

***Mmes Perronet et Duffossey se sont proposées pour vérifier et valider les comptes de la coopérative en septembre 2019 (dispositif réglementaire).***

Merci à tous les parents de leur participation à la coopérative !

### **Préparation rentrée 2019/2020**

L'école se termine le vendredi 5 juillet après la classe et la rentrée est fixée au lundi 2 septembre 2019 à 8h30. (En annexe 1, le calendrier des congés scolaires zone C pour l'année 2019/2020)

Mme Hourdeau succèdera à Mme Laroulandie suite à la fusion des 2 écoles et prendra son bureau.

## ORGANISATION DE L'ECOLE :

### ➤ Les effectifs des élèves à la rentrée.

Projection pour la rentrée 2019-2020 : autour de 425 élèves pour le moment mais des inscriptions et des départs sont encore à envisager. Un comptage sera réalisé le jour de la rentrée, il est donc important que tous les élèves soient présents ou que les parents fournissent un courrier écrit justifiant précisément l'absence. La réouverture de la 15<sup>ème</sup> classe a été actée et l'ouverture d'une 16<sup>ème</sup> classe est conditionnée à la décision des services académiques qui statueront sur comptage. En cas d'accord, un nouvel enseignant sera nommé dans la semaine de la rentrée.

**Si exceptionnellement des enfants sont absents le jour de la rentrée, il est impératif de fournir un courrier écrit justifiant et excusant l'absence de l'élève. A défaut, l'enfant pourrait être considéré comme non inscrit et donc non comptabilisé dans les effectifs pris en compte par la direction académique pour une potentielle ouverture.**

La rentrée va donc se faire à 15 classes avec la possible ouverture d'une seizième classe selon les effectifs, dans la semaine qui suit. Les élèves seront réaffectés dans leur classe suivant la nouvelle structure et pourront changer d'enseignant.

Structure de l'école à 15 classes	Structure de l'école à 16 classes si réouverture
1PS 2 PS/MS 1MS/GS 1 GS 4 CP/CE2 2 CM1 4 CE1/CM2	En réflexion

Pour la rentrée prochaine, il est à nouveau prévu des classes à double niveau.

La structure prévisionnelle à 15 et 16 classes est soumise à Mme L'inspectrice.

Effectifs prévus à ce jour → 425 élèves pour 15 classes ; seuil ouverture à 441 (sous condition favorable de la DSDEN, les chiffres étant indicatifs)

PS : 52 MS : 44 GS : 45 CP : 51 CE1 : 50 CE2 : 62 CM1 : 58 CM2 : 62

**Formation des classes** Le climat scolaire repose sur le bien-être des élèves et des adultes au travail : il s'agit donc de trouver un équilibre ! C'est un cocktail des plus complexes. Les classes sont établies en conseil des maîtres et en concertation avec le Rased. La structure est proposée à l'inspection.

▶ Certaines classes auront aussi deux enseignants (travail à temps partiel)

Mme Laroulandie rappelle que **le conseil des maîtres est souverain de la répartition des élèves** dans les classes. Il est impossible de changer un élève de classe à la rentrée pour les raisons évoquées plus haut. De plus, il n'y aura pas d'affichage des classes la veille de la rentrée, ceci pour des questions d'organisation et de répartition de dernière minute.

#### • Les AVS

Les AVS seront renouvelées pour le début de l'année scolaire. De nouvelles AVS peuvent être affectées dans l'établissement.

Une AVS pourra avoir en charge plusieurs enfants mais les enfants concernés auront toujours la même AVS.

- **Les mutations des enseignants :**

Certaines enseignantes quittent l'établissement pour d'autres horizons. Ce sont tout d'abord les enseignants qui avaient été nommés à titre provisoire pour compléter les enseignantes travaillant à temps partiel sur l'école (soit pour une année scolaire). Mmes Villenave, Duby et Gout ne feront plus partie de l'équipe enseignante l'an prochain.

Mme Laroulandie a fait valoir ses droits à la retraite.

Le groupe scolaire accueillera 2-3 professeurs à titre provisoire et un stagiaire. Nous accueillerons deux nouvelles collègues nommées à titre définitif dont Mme Brendle (enseignante de Jules Ferry).

***Fournitures scolaires pour la rentrée 2019:***

Dans le cadre d'une circulaire ministérielle, il est demandé d'élaborer une liste de fournitures. Celle-ci a été élaborée en tenant compte d'un budget raisonnable pour toutes les familles.

Les parents seront informés de la liste des fournitures de leur enfant dès le mois de juillet par la mise en ligne sur le site internet de l'établissement, et par l'affichage des listes dans le panneau à l'extérieur de l'école.

- ***Piscine:***

Mme Martin de la FCPE demande, suite à l'ouverture annoncée pour fin 2019 de la piscine de Mennecey, s'il a été envisagé la réservation de créneaux horaires pour début 2020 ou pour la rentrée 2020/2021 ?

Les directrices et les enseignantes n'y avaient pas pensé. Elles disent que cela ne sera pas possible pour début 2020 car pas prévu au budget (le transport en bus).

La FCPE insiste sur le fait que cela est obligatoire au programme scolaire et qu'il va falloir trouver une solution.

➤ **SECURITE**

**Sécurité des locaux :** le 18 juin, Un exercice de PPMS a été organisé sur plusieurs communes. L'exercice s'est bien déroulé.

Scénario retenu : Il s'agissait de se confiner suite à un incident dans l'entreprise Ariane Group à Vert le Petit

**Qualité de l'air :**

Mme Verlyck aborde le point sur la qualité de l'air.

Elle présente les conclusions des rapports et les préconisations faites par la société ISPIRA.

La mairie a dépêché une entreprise pour la mesure de la qualité de l'air dans les locaux scolaires. La pose de capteurs a eu lieu et les préconisations au vu des résultats sont :

- Ouvrir plus les fenêtres avant l'arrivée des enfants et pendant leur absence le midi
- Ranger les peintures et colles dans des placards fermés et/ou éloignés des enfants
- Eviter l'achat de meubles en bois massifs (en raison des vernis ...)

Voir résultats de l'étude en annexe 2

**Travaux, entretien**

Il est prévu durant les congés de l'été :

- Réfection du bureau de direction (sol, peinture, stores)
- Wifi dans l'école, câblage ok mais les bornes n'ont pas été mises au budget...il faudra encore attendre ...
- La pose d'un film anti chaleur sur les fenêtres. Mme Verlyck ne sait pas si cela a été mis au budget.

Il a été demandé et signalé :

- Un rappel de sonnerie dans la cour et dans les couloirs car la sonnette est inaudible pour certaines classes et surtout quand on est en fond de la cour.

### **Propositions**

Les APIB proposent un partenariat avec le Lycée Alexandre Denis de Cerny avec la section « logistique ». Pour vendre des chocolats au moment de Noël. Les profits iront à la coopérative scolaire.

➔ Courrier remis à la directrice de la proposition

Un autre sujet est proposé, une vente de sapin de Noël.

Les propositions sont très appréciées par l'ensemble de l'assemblée.

### **➤ Remerciements**

Mme Laroulandie remercie au nom de toute l'équipe enseignante tous les partenaires pour les nombreux projets auxquels ils ont collaboré cette année : les services municipaux, le Ciné toile, la CCVE, les associations sportives (Hervé pour le rugby...), la gendarmerie.

Merci à tous les parents qui tout au long de l'année, dans toutes les classes, ont donné de leur temps pour participer à l'encadrement des différentes sorties et sans qui tous les projets n'auraient pu avoir lieu.

Merci aussi aux parents d'élèves élus de cette année et à toutes les familles pour leurs bonnes pratiques.

Et un dernier grand merci à toutes les personnes (enfants comme adultes) qui se mobiliseront pour la fête de l'école (tenue des stands, installation et rangement...) et sa réussite.

**Toute l'équipe enseignante souhaite de bonnes vacances aux élèves et à leurs parents.**

Prochain conseil d'école au mois de novembre 2019 avec le nouveau conseil élu.

*Aucun autre sujet n'est porté à débat, la séance est levée à 20 h 00*

*Le verre de l'amitié offert par la FCPE clôture le conseil d'école.*

## Annexe 1

### VACANCES SCOLAIRES 2019/2020



**Rentrée des élèves** : le lundi 2 septembre 2019



**Vacances de la Toussaint** : du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2019



**Vacances de Noël** : du vendredi 20 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020



**Vacances d'hiver**: du vendredi 7 février au Lundi 24 février 2020



**Vacances de Printemps** : du vendredi 03 avril au Lundi 20 avril 2020

*Pont de l'Ascension*



**Pont de l'Ascension** : du mardi 19 mai au lundi 25 mai 2020



**Vacances d'été** : le vendredi 3 juillet 2020

Le départ a lieu après la classe les jours indiqués. La reprise a lieu le matin des jours indiqués.



## Synthèse des résultats

Le tableau ci-dessous résume l'ensemble des résultats obtenus lors de la campagne de mesure de qualité de l'air dans l'école élémentaire Saint Martin.

Ecole élémentaire Saint Martin	Benzène	Formaldéhyde	Nature du confinement
Paramètre	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	$\mu\text{g}/\text{m}^3$	--
Classe 1	0,7	15	Très élevé
Classe 2	0,7	7	Moyen
Classe 3	0,7	18	Très élevé
Classe 4	0,7	9	Elevé

## Conclusions

Les concentrations en benzène mesurées dans l'air intérieur de l'école élémentaire Saint Martin sont inférieures à la valeur guide de  $2 \mu\text{g}/\text{m}^3$  et donc à la valeur limite de  $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .

Les concentrations en formaldéhyde sont quant à elles inférieures à la valeur guide de  $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$  et respectent donc la valeur limite de  $100 \mu\text{g}/\text{m}^3$ .

Les données de température et d'humidité correspondent à des conditions de sensation de confort. Selon les informations recueillies sur site, la température semble monter fortement dans la classe 4 en été ( $39^\circ\text{C}$  l'année dernière).

Le renouvellement de l'air au sein de l'établissement n'est pas satisfaisant, il est primordial de l'améliorer par une ouverture plus fréquente des ouvrants.

Compte-tenu de ces résultats et de notre avis d'expert, l'école élémentaire Saint Martin ne présente pas de risque sanitaire pour les polluants mesurés vis-à-vis de la population sensible accueillie. Cependant le renouvellement de l'air au sein des salles de classe instrumentées n'a pas été satisfaisant durant la période d'échantillonnage. Il est primordial de l'améliorer par une ouverture plus fréquente des ouvrants.

